

**DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE DE DESTRUCTION A TIR A POSTE FIXE
DE LA BERNACHE DU CANADA POUR LA PERIODE DU 1^{er} FEVRIER AU 31 MARS 2018**

Je soussigné, *nom prénom*.....

Demeurant à.....

Téléphone :

E-mail :@.....

Sollicite l'autorisation, pour lui-même, de détruire à tir, à poste fixe matérialisé de main d'homme, la Bernache du Canada (*Branta canadensis*) pour la période du 1^{er} février au 31 mars 2018. Le tir dans les nids et le piégeage de la Bernache du Canada sont interdits.

Commune(s) concernée(s) par le tir :

Motifs de la demande d'autorisation de la destruction (1*) :

- Impact sur la santé publique Impact sur l'avifaune autochtone Impact sur les cultures et les prairies

Signature :

**Demande à transmettre à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise
Service technique « Migrateurs – Zones Humides »/Sanitaire - Sagir
155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 Agnetz – 60603 CLERMONT Cedex**

Avis de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise

(2*) FAVORABLE DEFAVORABLE

Motif (3*) :

A Agnetz, le

Signature et cachet

Joindre une enveloppe affranchie et libellée à votre adresse pour l'envoi de l'autorisation

DECISION DE L'ADMINISTRATION

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016, pris pour l'application de l'Art. 427-6 du Code de l'Environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces non indigènes classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

M. est autorisé(e) à détruire à tir la Bernache du Canada conformément aux termes de la présente demande et à l'avis recueilli auprès de la FDCO.

Cette décision est enregistrée le sous le numéro

Le défaut de communication du compte rendu entraînera le défaut d'autorisation ultérieure.

Pour le Préfet et par délégation,

Arrêté n°

(1*) Cocher la ou les cases correspondantes

(2*) Cocher la case correspondante

(3*) Indiquer le motif du refus